

Suppléments matières premières

en vigueur à compter du 21 Septembre 2026

Après un bref apaisement de la situation à la mi-juillet, la détérioration du contexte géopolitique a de nouveau exercé une pression sur les prix des matières premières sur les marchés internationaux. En conséquence, certains fournisseurs ont de nouveau augmenté

leurs prix pour le PSE ainsi que pour les matériaux isolants Innosafe et TERA. Cela nous oblige à appliquer une hausse correspondante sur les suppléments liés à ces matières premières.

Suppléments pour matériaux isolants	Jusqu'à présent	À partir du 21.09.2026
EPS	+9.0 %	+13.0 %
Innosafe, TERA	+4.0 %	+8.0 %
PIR	+17.0 %	+17.0 %
XPS	+13.0 %	+13.0 %
Laine de roche	+3.0 %	+3.0 %

Suppléments pour produits & accessoires	Jusqu'à présent	À partir du 21.09.2026
Produits façade & intérieur	+3.2 %	+3.2 %
Produits réparation du béton	+3.2 %	+3.2 %
Produits époxy	+7.0 %	+7.0 %
Produits polyuréthane	+3.2 %	+3.2 %

Ces suppléments de prix s'appliquent à toutes les livraisons effectuées à partir du 21 septembre 2026.

Sto SA

Route de Sorge 2
1030 Bussigny
Téléphone 021 802 82 20
sto.ch.bussigny@sto.com
www.stoag.ch

Centre de support technique

Téléphone 021 802 82 20
tsc.ch@sto.com

